

LE PETIT NAUJACAIS

**Janvier 2023
N° 113**

Bulletin Municipal trimestriel

LE MOT DU MAIRE

Naujacaïses, Naujacaïs

En ce début d'année, nous arrivons presque à mi-mandat et nous pouvons déjà faire un petit bilan d'étape.

La situation sanitaire de 2020 a retardé et compliqué notre prise de fonction avec un budget voté à l'été. La situation a également été rendue plus complexe en raison d'aléas locaux que vous connaissez tous.

Après une analyse financière réalisée par Gironde Ressources et divers constats sur les bâtiments communaux, la voirie, la forêt, l'école..., nous avons pu prendre la mesure de la tâche, elle-même confirmée par le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

Comme tout le monde nous avons eu et subissons toujours les conséquences de la guerre en Ukraine avec une augmentation du coût des fluides et des produits, des taux et des délais de livraison.

Malgré tout, nous avons pu avancer et réaliser une très grande partie de notre programme auxquels se sont ajoutés tous les imprévus et mises en conformité.

Nous avons entre autres :

Commencé à nettoyer crastes et fossés, débuté les travaux de voirie avec la route du Preuil, fait installer un distributeur de pains, procédé aux remplacement de toitures et isolation de certains bâtiments (Ardilla café, épicerie du Pin sec et salle des fêtes), remplacement de la conduite d'eau RD 3, rédigé et approuvé notre nouvelle délégation de service public de l'eau et assainissement non collectif, création de l'aire de camping-cars, remplacement des matériels de la cuisine de l'école et mise en sécurité alarme du bâtiment, création du jardin d'enfants, goudronnage des allées du cimetière, de très nombreux investissements au camping municipal, acquisitions de parcelles forestières.....

Cette nouvelle année va voir : la réfection du parking du pôle santé, la création d'un city-stade, la rénovation de l'adduction d'eau du Bourg à St Isidore, la création du local d'archives, la création d'un ossuaire, le lancement de la procédure du nouveau forage, la poursuite des travaux à l'Ardilla café et à l'épicerie, la mise en place de dispositif de limitation de vitesse à St Isidore et d'importants investissements au camping municipal.....

Comme vous pouvez le constater, il y a encore du travail.

L'investissement du conseil municipal, le travail des agents administratifs et techniques nous permettent d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

En raison de la crise actuelle, de la charge financière qui pèse sur les ménages et de la saine gestion des finances de la commune, je vais proposer au conseil municipal de ne pas amplifier la situation et de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers. Il en sera de même pour la cantine scolaire et la halte-garderie.

Au nom de la municipalité, je vous présente nos vœux les plus sincères de santé, de paix et de sérénité retrouvée.



CONSEILS MUNICIPAUX

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2022

- Signature de la Convention Territoriale Globale avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique en remplacement du Contrat Enfance Jeunesse.
Unanimité
- Création d'un ossuaire au cimetière communal. Unanimité
- Lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées au cimetière. Unanimité.
- Désignation d'un correspondant Incendie-Secours (Bruno VIGNAUD). Unanimité
- Renouvellement de la convention d'occupation de la forêt domaniale pour l'exploitation du camping municipal. Unanimité
- Dates d'ouverture et de fermeture du camping municipal : Unanimité
27 mai 2023 au 24 septembre 2023 pour les groupes
10 juin 2023 au 17 septembre 2023 pour les familles

Nouveaux tarifs du camping municipal : Unanimité

Nouveaux tarifs des groupes pour 8 semaines : Unanimité

RIPSTAR 1 = 34 500 €

RIPSTAR 2 = 79 000 €

BOARDX = 49 000 €

PLANET SURF = 41 000 €

JUGENTOURS = 50 000 €

UCPA = 33 000 €

VAKANTIE = 153 000 €

Pour un total de = 439 500 €

Autorisation d'un emprunt de 350 000€ auprès du crédit agricole pour la rénovation au réseau d'adduction d'eau (Bourg de Naujac à St Isidore).

Emprunt sur 20 ans au taux fixe de 3.01%. Unanimité.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Principales décisions prises lors du conseil communautaire du 10 novembre 2022 à Lacanau.

Mise en place de nomenclature comptable et financière M57 avec application de la fongibilité des crédits, la fixation du mode de gestion des amortissements et l'adoption d'un règlement financier et le choix du régime des provisions.

Création d'un fonds de concours de soutien à l'investissement communal. Les versements sont plafonnés à 800 000 € annuels sur les années 2023 à 2027 compris. La participation communautaire ne pourra excéder 10% du montant des projets supérieurs à 1 000 000 € et 20% des projets inférieurs à 1 000 000 €.

Répartition de la taxe d'aménagement : La loi de finances pour 2022 est venue modifier l'article L.331-2 du code de l'urbanisme sur les dispositions de partage de la taxe d'aménagement entre les communes et les EPCI (Cdc). La communauté de commune a décidé à l'unanimité la répartition minimum de 1%.

Reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme de Vendays-Montalivet : Le conseil municipal de Vendays-Montalivet a décidé la reprise de la compétence « promotion du tourisme » et la création d'un office de tourisme communal. Une convention de reversement a été approuvée déduction faite des frais de gestion (5%) et de la part départementale (10%). Décision à la majorité.

Contribution exceptionnelle au surcoût énergétique du port de plaisance de PORT-MÉDOC.

Convention de prestation collective « Relais Petite Enfance » avec la MSA

Convention de partenariat avec la CDC Médoc Cœur de Presqu'île pour le financement des parcours d'éducation artistique et culturelle des écoles de Jau-Dignac et Loirac et Vendays-Montalivet.

Approbation de la convention relative à la mise en place du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides aux entreprises 2022-2028.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(suite)

Avenant n°1 à la convention Initiative Gironde relative à la mise en place et au suivi du Fonds de soutien aux entreprises.

Cession du lot 9 de la ZAE des Bruyères D4Hourtin à l'entreprise SEB PLAISANCE.

Cession du lot 10 de la ZAE des Bruyères à Hourtin à l'entreprise AVENTURE YACHTING.

Cession du lot n°1 de la ZAE du Palu de Bert à Soulac à la Sté Vidanges Modernes

Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le Centre de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde.

Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Convention de financement des actions de la stratégie de gestion du trait de côte de la commune de Lacanau relevant de la compétence Gemapi pour l'année 2022.

Avenant n°1 à la convention du Programme d'Action de Prévention des Inondations de l'Estuaire de la Gironde

Marché de travaux de concassage et de stockage entre la SARL Buran et la Cdc dans le cadre de la démolition de l'immeuble Signal à Soulac-sur-Mer.

Le compte rendu de ce Conseil Communautaire est consultable en Mairie.

INFOS MUNICIPALES

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2022 AU CAMPING MUNICIPAL



Cette année le camping municipal a généré un chiffre d'affaires de 877 509 € HT

Ce Service Public d'Intérêt Commercial a reversé au Budget Principal de la commune la somme de :

- 120 000 € de redevance d'occupation du domaine public communal
- 41 636 € de frais de gestion
- 41 149 € de remboursement d'emploi de personnels

communaux , soit un total de 202 785 €.

Les principales dépenses de fonctionnement sont liées :

- aux emplois chargés pour un montant de 127 862 €
- 36 180 € d'impôts sur les bénéfices
- 22 816 € de frais de service de surveillance
- 35 103 € de redevance ONF.

La commune a investi sur le camping, la somme de 143 000 € (clôture, assainissement, épicerie, stabilisation des emplacements, véhicules, remise aux normes des infrastructures...)

Au 31 décembre 2022, le budget camping présente un solde positif de 401 513 €



INFO-TRAVAUX

RD3

Les travaux de recalibrage de la Route Départementale 3 (Gaillan - Magagnan) viennent de se terminer. La portion Magagnan - Hourtin devrait se poursuivre courant deuxième semestre 2023.

Route de la Gravière

Après une très longue attente la route de la Gravière entre le carrefour du SMICOTOM et la RD 3 a enfin été refaite. L'anomalie de la signalisation STOP a été levée et remplacée par une chicane de ralentissement.

Si la partie entrée du Smicotom a été à la charge du Syndicat, le reste du chantier a été assumé par la Communauté de Commune.

INFOS MUNICIPALES

Nouveautés à la bibliothèque !

Jeux pour tous
(Jeux de cartes, Rumikub, Scrabble, etc...)

Le 1er mercredi du mois à 15h00

RDV le 1er février 2023

Rappel ouverture de la bibliothèque
Le 1er mardi du mois de 10h00 à 11h00

Atelier lecture pour les 0 à 3 ans

Tous les mercredis de 10h00 à 12h00

et

De 16h00 à 18h00

Tout public

INFOS MUNICIPALES

POINT DE SITUATION DE LA SALLE DES FÊTES

La situation de notre salle des fêtes n'évolue que très lentement. Les expertises judiciaires et contre expertises ont été réalisées mais nous attendons les autorisations du Tribunal pour le retrait des panneaux photovoltaïques et le lancement des travaux de réfection totale de la charpente, couverture, isolation et rénovation du système de chauffage.

OFFICE DE TOURISME MEDOC ATLANTIQUE



Le site du Pin sec et l'Ardilla Café ont accueilli le 20 octobre l'Office de Tourisme Médoc Atlantique pour le bilan de fin de saison 2022.

Cette journée qui s'est déroulée sous un beau soleil a été animée à travers diverses expositions d'artisans partenaires de l'Office et d'animations avant de se clôturer par un buffet.

La plupart des participants qui ne connaissaient pas les lieux ont été enchantés de découvrir un site des plus naturel et se sont engagés à y revenir.

RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU

Comme prévu, la rénovation de notre réseau d'eau potable va se poursuivre par le remplacement de la conduite principale de la sortie du Bourg route de la gare jusqu'à l'entrée de St-Isidore soit + de 7 kms. Les travaux doivent débuter le 30 janvier 2023 au départ de St Isidore et devraient se terminer courant Mai 2023. Le coût qui est de 800 000 € HT ne doit pas entraîner d'augmentation de l'abonnement et du prix du m3.

Ces travaux pourront générer quelques perturbations de circulation mais ne devraient occasionner des coupures d'eau qu'au moment du raccordement.

RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

La DDTM nous informe que des relevés topographiques vont être effectués sur la plage et le front dunaire le long de notre littoral, de Lacanau au Verdon-sur-Mer. Les relevés se dérouleront du 3 avril au 5 mai 2023.

L'entreprise interviendra avec un quad de type Polaris.

ÇA S'EST PASSÉ

HALLOWEEN

Des petits monstres en quête de friandises



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



ÇA S'EST PASSÉ

LE REPAS DES AINÉS

Le 20 novembre 2022, 130 naujacaïses et naujacaïses se sont enfin retrouvés au Domaine du Grand Duc afin d'apprécier le repas des aînés servi par Tara Traiteur.

Les aînés présents ont pu profiter d'un lieu des plus agréables dans une ambiance festive. Musique, danse et repas de qualité étaient au rendez-vous pour le plaisir de tous. Les colis de fin d'année ont été remis par des élus aux aînés de plus de 70 ans n'ayant pas participé au repas



LES ARBRES DE NAISSANCE

GABRIEL Le bourg



ROSE Le bourg



ANTON Le Pin-Sec



ÇA S'EST PASSÉ

LES ARBRES DE NAISSANCE



LILOU Le bourg



EWEN Le Pin-Sec



ANGE Le bourg



ADÉLIE Le bourg



ÇA S'EST PASSÉ

Téléthon



Le total remis à l'AFM Téléthon est de 1 200 €. Somme récoltée auprès de plusieurs animations :

- marche le vendredi matin avec tous nos écoliers : 1,5 km pour les petits et 3,5 km pour les plus grands, guidés par les bénévoles de l'association March'évasion
- March'évasion a aussi organisé le dimanche matin des parcours pédestres et VTT auxquels plus de 120 personnes ont participé.
- Une tombola avec la participation de Naujac Animation, March'évasion, Gym Impulse et des commerçants naujacais ayant offert également de nombreux lots a permis de vendre 220 cases à 1 € chacune.

A ceci s'ajoute quelques chèques remis par des associations et particuliers.

Au nom du Téléthon - Merci à toutes et à tous



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Association ROSE MÉDOC

March'évasion a remis un chèque de 600€ et Gym Impulse, un de 300 € provenant d'une partie des participations aux manifestations d 'Octobre Rose (marche et zumba) à la nouvelle association « ROSE MÉDOC ».



Noël à l'école

Le 16 décembre 2022, guidés par Clémentine, les écolières et écoliers naujacais ont pu participer à des ateliers ludiques et ont profité d'un repas très amélioré. L'après-midi s'est clôturé par la visite du Père Noël avec la remise de cadeaux et de chocolat, assortie d'un goûter en présence des parents invités pour l'occasion



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Association de patientes

Mieux vivre avec un
cancer en Médoc



Un accompagnement individuel et personnalisé
à chaque étape du parcours de soins.

Un lieu d'accueil : La Parenthèse (...) Rose
pour les patientes, les aidantes et les soignantes

Des actions de promotion de la santé toute l'année,
dans tout le territoire.

Un numéro unique : 06 80 40 23 76
Mail : contact@rosemedoc.fr

Scannez pour :



- adhérer
- nous soutenir
- nous suivre sur
les réseaux sociaux

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Naujac Animation

Les membres de Naujac Animation vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année. Nous avons terminé 2022 avec Halloween en emmenant les enfants dans une belle chasse aux bonbons. Merci aux parents d'élèves pour leur aide. Dans le premier semestre 2023, nous aimerions bien pouvoir organiser un loto, un vide grenier avant d'attaquer les marchés gourmands avec de nouveaux commerçants.



Taïchi chuan et Qi Gong

Cette association enseignant les arts chinois de bonne santé et la self défense seniors est née à Naujac-sur-Mer en mars 1999

Activités proposées :

La « principale » est une dite de bonne santé, actuellement à la salle à côté de l'école, le lundi de 16h15 à 17h45 et de 18h à 19h30, le jeudi de 16h30 à 18h et de 18h15 à 19h45 cette activité relie « 3 branches » cousines & complémentaires, à savoir 1) le **Taïchi Chuan**, qui remontent à -500 av JC, est souvent défini comme « une méditation en mouvement », là il s'agit d'atteindre un état de tranquillité intérieure tout en étant en mouvement. La seconde composante 2) est le **Qi Gong**, un art énergétique, vieux d'à peu près 4000 ans, basé sur des séries de mouvements appliquant les principes de la physiologie et de la philosophie chinoise. Le but est d'entretenir santé et bien-être, en harmonisant le corps, la respiration, l'esprit. Le **Qi gong**, comme son cousin **Taïchi** favorise la bonne circulation des énergies, la concentration et la mémoire. La physiologie chinoise est dite énergétique car elle repose sur les théories de l'énergie vitale (le qi, prononcez « tchi »), de la fameuse notion **yin** et **yang** etc...rappelons que ces deux disciplines sont reconnues en France par l'Académie de Médecine depuis 2013, au Etats Unis depuis plus de 30 ans 3) la **Sophrorelaxation** qui pour une 20aine de minutes ponctue la leçon

L'autre activité n'est autre que la Self Défense adultes et seniors, à la même salle, le lundi de 18h à 19h30. La Self Défense, art de combat et méthode moderne basée sur les attaques telles quelles pourraient se produire dans la vie de tous les jours. Les mouvements sont spécifiquement élaborés pour la défense proprement dite. La riposte reste simple et nette, définitive et proportionnée à l'attaque, donc toujours juste, en phase avec le Droit en ce qui concerne la légitime défense. L'apprentissage en reste aisé et dénué de violence

L'ensemble des cours est dispensé par 2 enseignants diplômés du Ministère des Sports, l'ambiance est chaleureuse, conviviale et bien sûr vous êtes welcom. Après un cours à l'essai gratuit si vous désirez faire un bout de chemin avec nous, il vous faudra un certificat médical.

Renseignement sur place 1/4h avant le début du cours ou 06 28 06 13 59

ou : <https://naujac-taichi-qigong-selfdefense.jimdofree.com/>

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Bonne année 2023 à tous
bonheur et surtout santé
March'Évasion



La marche pour le TELETHON: Nous avons collecté 620€ de dons grâce aux 90 randonneurs, randonneuses, vététistes et les tickets de la tombola.



Dimanche 04/12/2022
randonnées: 6km - 8km
12 km et vtt 26km



Vendredi 02/12/2022
randonnée avec les enfants
de l'école



La marche OCTOBRE ROSE: Nous avons collecté 1800€ de dons que nous avons reversé à l'institut Bergonié de Bordeaux et à l'association Rose Médoc. (120 participants)



info: 06.75.20.67.89 -  Facebook

March'Évasion

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LES MATOUS VAGABONDS ONT 4 ANS

L'association a eu sa réunion fondatrice le 19 novembre 2018 et le bilan de ces 4 années est très satisfaisant. De nombreux points positifs peuvent être signalés :

- La signature d'une convention avec la mairie d'Hourtin qui valide et autorise le travail de l'association sur la commune.
- Le soutien financier des communes d'Hourtin et de Naujac-sur-Mer.
- Les tarifs « association » consentis par les vétérinaires d'Hourtin et de Naujac-sur-Mer.
- La générosité de nos sympathisants lors des collectes de nourriture et le soutien régulier de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest pour renflouer notre stock.
- L'accueil de Carrefour Market, du Jardin d'Hourtin, de la Bénarderie pour nos marchés et collectes.
- La mise en place de cabanes de nourrissage pour les « chats libres » à Hourtin et Naujac.
- Le soutien financier, en nature ou en bons de stérilisation. Merci à nos partenaires- LUSH, la SPA, ZOOPLUS, LA NORMANDISE, LA FONDATION BOURDON, LA FONDATION BRIGITTE BARDOT - au cours de ces 4 années, et le soutien du gouvernement à travers France RELANCE.
- La très forte implication des bénévoles et des Familles d'Accueil (Les FA).

Des chiffres qui parlent :

En 2022 : 62 chats adultes sauvages relâchés sur site de capture après identification et stérilisation, 18 chats adultes sociables adoptés ou acceptés par des particuliers qui s'en occupent et 42 chatons adoptés.

Frais vétérinaires : Chaque année, l'association a des dépenses vétérinaires de l'ordre de 20 000 euros. Les frais de « démarrage dans la vie » des chatons – c'est-à-dire les vaccins sont remboursés par les adoptants. Par contre, tous les autres frais liés aux chats libres et chats adultes avant adoption sont à la charge des Matous : stérilisation, identification, déparasitage, visite pour maladie, opérations, achat de médicaments, incinération.

En 2022 les Matous ont trappé beaucoup de chats qui nécessitaient de gros soins. Pour certains, ces soins n'ont malheureusement pas pu les sauver. D'autres coulent maintenant des jours heureux auprès de leurs protecteurs, l'association prenant en charge leurs consultations chez les vétérinaires.

La nourriture des chats libres Au cours de ces 4 années, les ressources en nourriture de l'association ont heureusement augmenté régulièrement : de l'ordre de 1500 kg en 2019, 2200 kg en 2020, 3500 kg en 2021 et 4200 kg en 2022. Et tout est mangé ! Ceci grâce aux dons de particuliers et d'entreprise et au soutien de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest. Pour la première fois cette année, les besoins augmentant, les Matous ont acheté 400 kg de nourriture pour compléter leurs ressources. Compte-tenu de la situation économique de nombreuses familles, du nombre d'abandons croissant, et du fait que notre association est de plus en plus connue, nous craignons d'avoir de plus en plus de besoins à satisfaire...

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Gym Impulse

L'association Gym Impulse remercie la motivation sportive des habitants de Naujac et ses environs ! Les 1ers mois écoulés nous rassurent quant à la pérennité de l'association (50 adhérents et 3 professeurs).

Nous remercions également le dynamisme de Lorina et la gentillesse de l'Ardilla Café, pour l'animation d'une session de Zumba dans le cadre d'Octobre Rose, à la plage du Pin Sec. Les dons ont été reversés au profit de la jeune association « Rose Médoc ».

Les cours de Zumba rencontrent un bel engouement et nous remercions à nouveau le Domaine du Grand Duc pour l'accueil.

Merci encore à Lorina qui a permis aux enfants assistants aux cours de Zumba, de présenter un petit spectacle à l'occasion de Noël ! Le dynamisme des enfants a fait plaisir à voir. Nous espérons proposer une représentation pour la fin de l'année scolaire et aimerions voir davantage de mixité dans ce cours de Zumba enfants. En ce sens, nous aimerions pour la saison prochaine, proposer une découverte au sein de l'école de la commune.

(photo zumba rose)



Les cours de Yoga se déroulent désormais dans la salle de l'ancien atelier de couture, à côté de la garderie. Nous envisageons de proposer un créneau de yoga supplémentaire pour la saison prochaine, en fin de journée (créneau toujours très pris par les profs !). Les yogis naujacais sont très satisfaits des cours dispensés par Caroline, qui explique bien chaque posture, ainsi que l'apport pour le corps et le mental. Un cours de parfaite détente tout en travaillant le corps !



Les cours de renforcement musculaire vont faire l'objet d'un grand changement en février. Notre coach actuelle Marianne, a eu l'opportunité d'ouvrir sa propre salle de Crossfit sur Gaillan, c'est un beau challenge professionnel et nous lui souhaitons beaucoup de succès. Nous retrouverons Marianne sur des sessions « découvertes » du Crossfit que nous vous proposerons le week-end, quand les beaux jours nous permettront de profiter des cours en extérieur ! Marianne sera remplacée par Yves alias Vivi, coach aguerri de boxe/renforcement musculaire/fitness qui exerce déjà dans diverses associations sur le secteur. Nous espérons que les adhérents lui réserveront un bel accueil !

Nous tenons aussi à vous rappeler que les cours sont toujours ouverts à de nouveaux adhérents, même en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter par mail à gymnaujac@gmail.com ou au 0620548117.

Nous espérons aussi pouvoir vous proposer quelques animations sportives au printemps, et réfléchissons aux activités que nous pourrions proposer aux habitants. Nous sommes ouvertes à toute suggestions bien entendu

Merci à la municipalité pour son soutien à l'association !

Le bureau.



PAROLE D'OPPOSITION

Nos vœux les plus sincères pour 2023.

Depuis des mois, la France (voire même le monde) subit de multiples crises. Notre époque est marquée par le covid, la guerre en Ukraine, l'inflation et ses fragilités sociales, la hausse du carburant, du gaz, de l'électricité, de l'alimentaire, des produits de première nécessité... et bientôt de l'eau !

L'été que nous venons de vivre a été caniculaire, sec et destructeur. Plusieurs centaines d'hectares de forêts, des habitations sont parties en fumée. Nous remercions encore les pompiers pour leur engagement, dévouement et courage.

Nous ressentons une irritation, l'agacement et la perte de confiance envers nos décideurs nationaux. Les mois à venir n'augurent pas de sérénité ! Pourtant il nous faut faire preuve de courage et d'espoir. Malgré ce contexte difficile, nous vous souhaitons une bonne année 2023. Quelle vous apporte beaucoup de bonheur, de réussite et surtout la santé. Prenez soin de vous et de vos proches.

Naujac n'est plus Versailles !

Depuis fin décembre 2022 la municipalité baisse le temps de l'éclairage public. Ceci dans le but de faire des économies et surtout dépenser moins au regard de l'augmentation du coût de l'électricité pour les collectivités. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette modification car nous l'avions déjà proposée lors du conseil municipal d'avril 2022. A ce moment la majorité souhaitait réfléchir et consulter l'entreprise Derichebourg. Huit mois pour enfin mettre en place cette mesure économique pour le bien des finances de la commune. Nous avons bien évidemment voté « pour » en décembre 2022.

Ces changements dans nos modes de vie peuvent être vécus comme des contraintes et des craintes mais encore plus aujourd'hui il en va de la responsabilité de chacun pour minimiser les dépenses énergétiques. D'ailleurs nous devrions mieux faire si les horloges étaient mieux réglées et tenaient compte des jours qui rallongent !! Lampadaires allumés vers 17 h 40, alors qu'il fait encore bien jour !

Les éoliennes n'ont pas le vent en poupe... !!

Nous avons suivi les consultations organisées par la société Valorem au cours du dernier trimestre 2022. Nous avons ressenti du mépris, de l'humiliation de la part des dirigeants et des collaborateurs face à un public qui s'inquiète et s'interroge. Les réponses sont formatées, les objections ont toutes des solutions, des estimations... que de l'abstrait ! On comprend bien qu'ils ne veulent pas donner tous les éléments. Quant à notre inquiétude concernant l'intervention des canadiens en cas de feux de forêt ?? Pas de panique rassurons-nous, des citernes de 120m³ d'eau seront installées au pied de chaque éolienne et la zone sera débroussaillée ! Tous les arguments sont bons pour faire aboutir le projet. Ils font du « forcing ». Ils font signer des baux « alléchants » à des Naujacais, propriétaires de parcelles. Mais de nos jours l'appât du gain se révèle plus intéressant que la protection de la forêt, de la faune et de la flore et de notre qualité de vie. Quelle déception !! Naujacais, Naujacaïses, défendons-nous contre ce projet.

A suivre...verdict à l'issue de l'enquête publique en juin 2024.

Les Elus de « Naujac Notre Village » sont à votre écoute.

Johnny Caron : johnnycaron33@gmail.com

Séverine Bouchereau-Boisson : bouchereauseverine@orange.fr

MÉMOIRE NAUJACAISE

« Chez Martine »

Je connais un bar restaurant unique sur la côte
Une vue imprenable, riche en souvenirs, et anecdotes.

Après la baignade, parfois, les après-midi d'été,
J'aime y poser mon sac, m'y prélasser.

Y déguster une boisson en terrasse, sous un parasol,
Admirer les vagues, les mouettes en plein vol.

Vers l'ouest lumineux on aperçoit Monta, Cordouan.
Horizon bleu, gris, rougeoyant au soleil couchant.

Tu as vu passer des générations de campeurs, de vacanciers.
Tu séduis par ton charme les touristes étrangers.

Tu abrites en ton aile les maîtres nageurs.
Tu sers de refuges à de nombreux surfeurs.

Malheureusement la ligne de sable érodée recule sans cesse.
Au prochain assaut tu bascules, t'enfonces, ô tristesse !

Cabane en planches, tu t'accroches, courageuse.
L'hiver tu subis les tempêtes, les vagues rageuses.
Qui dévastatrices, sans relâche attaquent tes flancs !

Imaginer que cette année, nous vivons tes ultimes instants
Ne serait qu'un cri pour les nostalgiques unanimes.
Regretter infiniment le petit cabanon « chez Martine »

Le Pin-Sec Naujac/Mer

René Ballan 30/07/2010

Situé il y a 30 ans à une centaine de mètres de la plage, se trouve aujourd'hui au bord de la dune
Ce petit bâtiment classé en péril a été rasé par la mairie de Naujac en janvier 2011

INFOS MUNICIPALES



APPEL A BÉNÉVOLES

Dans le cadre de notre Plan Communal de Sauvegarde, la commune recherche des bénévoles qui seront appelés à participer aux opérations de secours, lors du déclenchement du **PCS**.

Nous avons besoin de vous, quelles que soient vos compétences, vos disponibilités pour compléter nos équipes de terrain (aide matériel, tronçonneuses, véhicule spécialisé, aide confection de repas, service ...)

Merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie ou par mail :

mairie.naujac@orange.fr

Nom, prénom, N° de téléphone, matériel à disposition

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, **bénévoles, entreprises partenaires**) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.



Le PCS de la commune de Naujac sur Mer a été réalisé le 29/01/2014, dernière mise à jour 01/2023.

INFOS MUNICIPALES

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Par décision votée à l'unanimité le 5 décembre 2022, le conseil municipal a décidé une extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures.

La mise en route de ce dispositif à nécessité le remplacement des 15 armoires réparties sur la commune et pour un coût de 8 000 € HT.

Le déclenchement du soir et l'extinction du matin se font par cellule photovoltaïque.

Cette décision a été prise pour deux raisons :

La nécessité de réduire nos dépenses pour les raisons que nous connaissons tous.

Limiter la pollution lumineuse pour respecter la faune sauvage.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le vendredi 13 janvier 2023, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants ont présenté leurs vœux aux Naujacaises et Naujacais.

Cette cérémonie qui s'est déroulée au Domaine du Grand Duc à Naujac en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes. Un large public était présent.

Cette soirée a débuté par la prise de parole d'Élise, Maire du Conseil des jeunes devant une très forte affluence et a été chaleureusement félicitée pour sa prestation. Les points marquants de l'année écoulée ont ensuite été énoncés par Joël MORAND, 1^{er} adjoint et ont suivi les projets et travaux annoncés par Monsieur le Maire.

Monsieur le Sous-Préfet nous a fait l'honneur de sa présence, nous a rappelé les contraintes de la Loi Littorale mais nous a confirmé son soutien et son attention aux projets de développement de notre beau village.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié avec un buffet de grande qualité préparé par notre hôte TARA Traiteur.



INFOS UTILES



L'APADEV est une association loi 1901, créée en mars 2011 et avec un agrément ACI, Atelier Chantier d'Insertion dont le premier chantier a débuté en mars 2013.

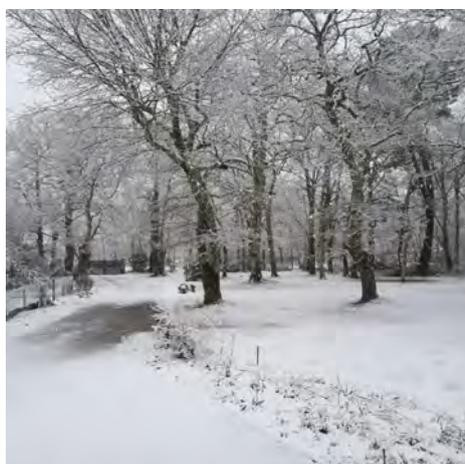
Elle a pour vocation de promouvoir et de favoriser l'insertion professionnelle et la qualification des personnes dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel et architectural du Médoc, tout en participant à l'activité économique et de développement du territoire.

Un nouvel atelier de couture a été créée. Une journée porte ouverte a eu lieu le 9 décembre et nous avons pu découvrir ses confections textiles

APADEV - 63 rue Eugène Marcou - 33340 LESPARRE MÉDOC

apadev33@gmail.com - tél : 05 56 59 16 80

LA NEIGE S'EST INVITÉE A NAUJAC



INFOS UTILES**LOGEMENT INDIGNE**

Un nouvel outil est mis en place par le département

Cliquez sur

Histologe.beta.gouv.fr

Vous êtes locataire ou propriétaire et vous êtes en situation de mal logement « Histologe » permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement et même de déposer des photos et documents. Le dossier est ensuite transmis aux services compétents dans les 48 heures.

Souvent découragés face à la complexité des démarches à entreprendre ou tout simplement par méconnaissance des recours possible beaucoup d'occupants restent dans des logements humides, bruyants, infestés par des nuisibles, dangereux ou finissent par quitter leur logement sans que les travaux ne soient faits.

Quelques témoignages :

« Cela fait un an et demi que j'occupe un appartement sans chauffage malgré les promesses de mon propriétaire de résoudre ce problème. En déposant un signalement sur la plateforme Histologe et accompagné par les bons acteurs, le propriétaire a finalement missionné un artisan pour installer un système de chauffage. Depuis nous n'avons plus froid. »

« Mon logement plein de moisissures et mes vêtements ne sentent pas bon. J'ai honte d'inviter des amis et du coup j'ai tendance à m'isoler car je n'ai pas envie d'aller crier mon problème sur les toits.

Avec Histologe, j'ai pu de chez moi sortir de l'ombre en quelques clics via mon téléphone portable.

Je suis maintenant accompagné pour m'aider à résoudre ces problèmes. »

INFOS UTILES

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 16 ANS

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

LAËTI'PLATS : Portage de repas à votre domicile

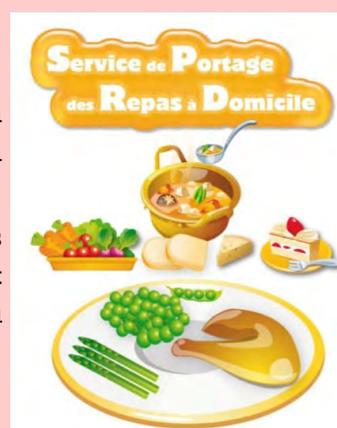
Un nouveau service sur la commune

La société Laëti'plats, basée à Lesparre est spécialisée dans la livraison de repas à domicile. Les livraisons sont effectuées par la Poste, un partenariat qui garantit un service de qualité au jour le jour.

Les repas sont traditionnels et équilibrés. Ils peuvent être adaptés aux demandes de régimes particuliers. Ces repas sont copieux et pour certains un seul d'entre eux peut combler deux déjeuners ou dîners.

Tél : 06 66 70 99 74 - laetiplats33@gmail.com -

Se référer au tract ci-joint



**La municipalité remercie l'ensemble
des annonceurs pour leur participation
à l'élaboration du Petit Naujacais**

NOS ANNONCEURS



GMC
Gilles Mercier Construtions

Entreprise Générale du Bâtiment
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière
33990 Naujac sur Mer
Tél : 06 14 42 04 51
pimpernel.mercier@sfr.fr



LE FIL A COUDRE
Armelle Marchand Geneste
Atelier de
Couture Retouches
à Naujac sur mer
06 44 70 97 60



SARRAZY

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX ZA DE BEAU LIEUX 33200 CIRSAC 05 56 25 16 20	CRANÈRES LA LANDE DE POUVERAN 33990 NAUJAC-MER 05 56 81 19 22	ROUTE DE VENDAYS 33100 QUÉYRAC 05 56 61 32 65	UNE SOCIÉTÉ DE COLAS
--	---	--	-----------------------------



**CATHY
STYLE**
création coiffure mixte
0556412705



Menuiserie aluminium - PVC
Vérandas
Miroiterie, vitrages isolants
Stores et toiles
Portails aluminium
Volets roulants, battants
et rideaux métalliques
Remplacement de casses

ALUMINIER
TECHNAL
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

E's SOMIREY
distributeur peintures SIKKENS

sikkens

atelier et magasin :
6, rue A.-Lafittau - BP 19
33341 Lesparre-Médoc Cédex
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
somirey@wanadoo.fr
www.somirey.com



DoguitoServices
Services pour Chiens Chats NAC

Catherine Flory
Pension / Education / Visites / Transport

16 impasses des Flamants
33990 Naujac-sur-Mer
catherine.flory@laposte.net
06 31 97 90 33

Angel institut
&
Boutique

INSITTUT DE BEAUTÉ & BOUTIQUE DE PRODUITS
DE BEAUTÉ, PARFUMS, VÊTEMENTS,
BIJOUX, SENTEURS MAISON, ...

NAUJAC S/MER
05 56 41 27 23
Fb : angel institut boutique

LE PETIT NAUJACAIS
Bulletin d'information
de la Commune de Naujac-sur-Mer

Rédaction et impression
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication
Yves BARREAU
Rédacteur en chef
Chantal PARISE

Équipe rédactionnelle
Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND,
Raymonde SCHLAUDER
Tiré à 800 exemplaires
Dépôt légal Avril 2014

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

SERVICE URBANISME

Accueil du public tous les jours sur RDV

sauf le mercredi et samedi

ou effectuer vos demandes par mail

SMICOTOM

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi 10h-12h / 16h-18h

AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

levée à 9h30

RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3ème samedis du mois

ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

PÔLE SANTÉ NAUJAC

MÉDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle :

05.56.09.22.89

CABINET INFIRMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

OSTÉOPATHE

Mme DABIS Pauline : 06.58.26.35.79

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :

05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse Lesparre :

05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :

05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :

05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CÉLÉNA :

06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :

(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchetterie de Lesparre :

05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :

05.56.73.46.70

Pompiers : 18